CONCOURS DE DESSIN «SI.T.FOOT.T.FAIR-PLAY»

LIGUE DE FOOTBALL DES HAUTS DE FRANCE

LFHF

ORGANISÉ PAR LA COMMISSION RÉGIONALE COMPORTEMENTS, EDUCATION, PRÉVENTION

Tu es une fille/un garçon licenciéle) de U6 à U13 inclus ?
Tu as du 23 octobre 2017 au 12 mars 2018 pour envoyer ton dessin à ton district !

REGLEMENT

Article 1 : Concours ouvert à tous les jeunes licenciés(es) des Districts et de la Ligue de Football des Hauts-de-France.

Article 2 : La participation est gratuite. Elle implique l'acceptation du présent règlement et l'autorisation pour l'organisateur d'utiliser, libres de droits, les dessins remis ainsi que les noms des auteurs à fins d'utilisation sur des supports de communication de la Ligue et de ses partenaires.

Article 3 : La réalisation du dessin doit être effectuée uniquement sur papier BLANC de format A4 (21X29.7) en mode portrait (c'est à dire verticalement).

Article 4 : Tous les dessins des clubs, seront transmis ou déposés à la Ligue ou à leur District, pour le 12 Mars 2018 DELAI DE RIGUEUR. Ils devront « IMPERATIVEMENT » comporter au dos du dessin. Le nom, prénom, club, n° de licence, et âge de l'artiste.

Article 5 : Le jury de la C.R Comportements, Education, Prévention, se réunira fin mars 2018 pour établir le palmarès en vue de récompenser les meilleurs dessins sélectionnés.

Article 6 : Les décisions du jury seront sans appel.

Article 7 : Des récompenses de qualité, comme tablette etc., viendront honorer les 100 lauréats sélectionnés(e) s. * Le « Prix Spécial du Jury », en plus de la dotation, verra son dessin représenté sur l'affiche officielle des « Journées Régionales du Fair-Play 2017/2018 », distribuée à 4000 exemplaires sur l'ensemble des clubs du territoire de la Ligue de Football des Haut-de-France.

Article 8 : Les dessins pourront être utilisés sur les documents de communication de la Ligue et des partenaires. Ils ne seront pas restitués à leurs auteurs et resteront la propriété de la Ligue.

Article 9 : L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable, si ce concours, pour des raisons indépendantes de sa volonté, devait être en totalité ou partie modifié ou annulé.

Article 10 : Pour clore cette manifestation, une remise de récompenses sera organisée à la Ligue, pour honorer ces « ARTISTES EN HERBE ». (Date à définir)

U.S. Boulogne Côte d'Opale

Défis sports+ La marque de tous les défis !

ARTOIS

District Oise de Football

DISTRICT CÔTE D'OPALE

District des Flandres de Football

DISTRICT ESCAUT FFF

D.A.F.

DISTRICT SOMME FFF